



1550, rue Metcalfe
bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : (514) 872-3568
Télécopieur : (514) 872-2556
ocpm.qc.ca

**Agrandissement du Collège Charlemagne
Arrondissement de Pierrefonds / Senneville
Projet de règlement P-03-196**

Compte-rendu de la rencontre préparatoire

Date : 20 janvier 2004
Heure : 14h00 à 15h00
Lieu : Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe,
bureau 1414

ÉTAIENT PRÉSENTS :

De la Ville de Montréal

M. Pierre Rochon, directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises, arrondissement de Pierrefonds / Senneville

Mme Fabienne Labouly, chef de division urbanisme et environnement, Aménagement urbain et services aux entreprises arrondissement de Pierrefonds / Senneville

Mme Claire Morissette, conseillère en planification, Direction du développement urbain, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

De l'OCPM

M. Joshua Wolfe, commissaire et président de la commission

M. Jean-François Viau, président

Mme Marie-Claire Dumas, directrice de la recherche et des communications

Mme Lucie Ramsay, analyste

1. Présentation des participants

2. Présentation de l'OCPM

Point d'information de M. Joshua Wolfe sur différents points relatifs à l'OCPM : le mandat général et le cadre juridique; le fonctionnement et le code de déontologie des commissaires.

3. Déroulement de la consultation publique

M. Wolfe, commissaire, mentionne diverses informations quant au déroulement d'une assemblée de consultation publique (la présentation du projet; la période de questions; la période de commentaires du public); la possibilité de séances additionnelles au besoin; le rôle du responsable du projet et des personnes-ressources.

La consultation se tiendra le 3 février 2004 à 19 heures, au Bureau d'arrondissement Pierrefonds / Senneville, 13 665, boulevard de Pierrefonds, à la salle du conseil.

- *La désignation des porte-parole et des personnes-ressources*

M. Pierre Rochon, Mme Fabienne Labouly et Mme Claire Morissette agiront comme personnes-ressources pour la Ville de Montréal dans ce dossier. Le porte-parole de l'arrondissement demeure à préciser.

M. Bernard Laudy, directeur du Collège Charlemagne, sera le porte-parole du promoteur. Il présentera le projet faisant l'objet de la consultation. Possiblement, un représentant de la firme ROCHE-DELUC, ayant réalisé le concept d'aménagement pour l'expansion du Collège Charlemagne, accompagnera M. Bernard Laudy à titre de personne-ressource.

- *Aménagement de la salle et besoins logistiques*

M. Wolfe spécifie que la table de travail du commissaire, des portes-parole de l'arrondissement et des promoteurs devraient être disposées à la même hauteur que les citoyens.

4. Questions de la commission

Monsieur Joshua Wolfe demande à l'arrondissement des précisions quant à la conclusion du rapport de la firme Roche-Deluc sur la question de la circulation et de fournir le plan d'aménagement paysager du nouveau stationnement du projet de règlement (P-03-196).